

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**RÉSOLUTION 76-SCE-190**

concernant une modification des conditions d'admission du programme court en gestion des technologies de l'information (0542)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-seizième réunion, tenue le lundi 26 septembre 2011, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local C-1309.

ATTENDU la similarité du programme court en gestion des technologies de l'information (0542) et du certificat en informatique de gestion (4108);

ATTENDU les incohérences entre les conditions d'admission du programme court en gestion des technologies de l'information (0542) et celles du certificat en informatique de gestion (4108);

ATTENDU le faible nombre de demande d'admission au programme court en gestion des technologies de l'information (0542);

ATTENDU le triptyque présentant la modification aux conditions d'admission du programme cours en gestion des technologies de l'information (0542);

ATTENDU la résolution 2011-CMI-08 du conseil de module de l'informatique;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ginette Daigneault
Appuyée par monsieur David Lefrançois

IL EST RÉSOLU:

DE RECOMMANDER à la commission des études d'approuver le projet de modification des conditions d'admission du programme court en gestion des technologies de l'information (0542).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe
Agente de recherche
Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**RÉSOLUTION 76-SCE-191**

concernant le projet de création d'un profil *secondaire et jeunes adultes* pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire, et modification du profil *primaire* du même programme

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa soixante-seizième réunion, tenue le lundi 26 septembre 2011, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local C-1309.

ATTENDU le projet de création d'un profil *secondaire et jeunes adultes* pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire, et le projet de modification du profil *primaire* du même programme;

ATTENDU les résolutions afférentes au projet;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Alain Cadieux, professeur au département des sciences de l'éducation, ainsi que par monsieur André Régimbald, agent de recherche au décanat des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Greenman

Appuyée par monsieur David Lefrançois

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un profil *secondaire et jeunes adultes* pour le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire, de même que la modification du profil *primaire* du même programme, sous réserve des modifications apportées en séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Lapointe
Agente de recherche
Décanat des études